

Février 2013 - N° 108

Les emplois salariés du tourisme en Loir-et-Cher

Le Loir-et-Cher dispose de nombreux attraits qui font du tourisme un secteur à fort potentiel de développement. Les acteurs se mobilisent d'ailleurs, au sein de la Conférence Départementale de l'Economie ou dans le cadre de « Loir-et-Cher 2020 ».

Pour éclairer les réflexions en cours, la connaissance de ce secteur mérite d'être approfondie. L'Observatoire de l'Economie et des Territoires et le Comité Départemental du Tourisme souhaitent apporter une contribution particulière dans le domaine de l'emploi touristique. La tâche est ardue car le tourisme n'apparaît pas dans les nomenclatures comme un secteur identifié au même titre que l'industrie ou l'agriculture; les activités sont dispersées, les sources éparses et le plus souvent non exhaustives (notamment en raison de la saisonnalité), les méthodes d'estimation pas toujours très convaincantes.

Il apparaît néanmoins nécessaire de présenter les principales approches, afin de cerner le plus près possible le poids économique du tourisme en termes d'emploi.

Entre 3 800 et 6 300 emplois

salariés du tourisme

selon la saison

La traduction en emplois du secteur du tourisme varie selon les sources prises en compte ou les méthodes employées.

Si on s'en tient aux activités caractéristiques du tourisme définies au niveau national par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (lesquelles font une large place à l'hébergement et à la restauration mais ignorent les sites touristiques), ce secteur emploierait environ 3 500 salariés en Loir-et-Cher fin 2010. L'avantage de cette méthode réside dans la possibilité d'établir des comparaisons avec d'autres territoires et d'en suivre les évolutions.

Le poids du tourisme ainsi mesuré dans l'économie locale (proportion de ses emplois dans le total des emplois salariés) positionne le Loir-et-Cher au 39ème rang national, les nombreux dé-

partements situés en façade maritime ou en haute montagne (les hauts-lieux du tourisme) occupant les premiers rangs. Cette méthode permet de mettre également en évidence une

autre caractéristique du tourisme : il crée des emplois (plus de 600 en une quinzaine d'années) et à un rythme deux fois plus important que pour l'ensemble des activités.

Le volume des emplois proposés par les sites touristiques du département n'est pas connu dans son exhaustivité. L'enquête menée localement fin (CDT/Observatoire) permis plus

800 effectifs permanents auxquels s'ajoutent près de 650 saisonniers en période estivale. Les établissements qui ont répondu assurent environ 70 % de la fréquentation mesurée dans le département.

La méthode employée par l'Insee dans le cadre d'une étude réalisée récemment en partenariat avec le CRT Centre-Val de Loire apporte du tourisme une vision plus globale et sans doute plus proche de la réalité. Sont pris en compte les emplois salariés des activités directement liées au tourisme mais aussi

> ceux de certains autres secteurs, du commerce et des services, induits par le surcroît d'activité saisonnière.

> Ce sont alors 5 000 emplois qui

sont identifiés en moyenne sur l'anune saisonnalité particulièrement mar-

née 2009. avec quée dans notre département, les effectifs oscillant de 3 800 en janvier à 6 300 en été.

Ce volume d'emplois se situe au 3^{ème} rang régional, après celui de l'Indre-et-Loire et du Loiret qui bénéficient d'une importante activité d'hébergement et de restauration, en correspondance avec la taille de leur population et de leur économie. Mais en termes de poids, le tourisme représente 4,7 % de l'emploi salarié du Loir-et-Cher, soit le 1er rang régional. On notera que, quelles que soient la source ou la méthode utilisées, ce ratio ne varie quère et le rang du Loir-et-Cher demeure identique.

2012

Cour Val & Loire

Méthode de l'Insee : 5 000 emplois salariés en moyenne sur l'année

- > Selon une étude récente de l'Insee*, le tourisme aurait généré environ 5 000 emplois en moyenne sur l'année 2009 en Loir-et-Cher (emplois directs du tourisme auxquels s'ajoutent les emplois du commerce et des services liés au surcroît d'activité en haute saison touristique, soit environ 1 700).
- > Cela situe le département au 3ème rang régional, assez loin derrière l'Indre-et-Loire (8 000) et le Loiret (7 700) qui bénéficient d'un grand nombre de structures d'hébergement et de restauration, en correspondance avec l'importance de leur population.
- > Le Loir-et-Cher présente cependant une situation atypique au sein de la région avec un poids élevé du tourisme dans le total des activités : 4,7 % de l'emploi salarié. C'est la proportion la plus forte dans le Centre. Elle est également légèrement supérieure à la moyenne nationale.
- > La saisonnalité est marquée puisque l'effectif varie de 3 840 en janvier à 6 300 en août, soit une multiplication par 1,6 entre basse et haute saison comme au niveau national.
- > Trois secteurs d'activité rassemblent plus de la moitié des emplois : la restauration, les hôtels et les autres hébergements touristiques.
- > Ces derniers concentrent 58 % des postes régionaux de cette branche, en raison de la présence de CenterParcs, d'un certain nombre de campings haut de gamme et de centres de vacances.
- > La gestion du patrimoine a également un poids très élevé (53 % des postes régionaux de ce secteur). Le Loir-et-Cher bénéficie en effet de sites touristiques majeurs comme Chambord, Cheverny, Chaumont-sur-Loire, etc. A noter que le Château de Blois n'est pas comptabilisé ici, ses effectifs n'ayant pu être dissociés de ceux de la ville au moment de cette étude.

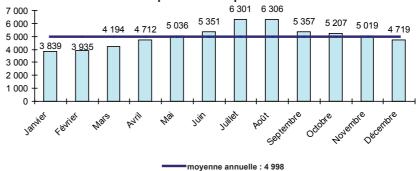
L'emploi salarié lié au tourisme en 2009

	Effectif			
Département ou zone	Emplois touristiques	Emplois salariés totaux	Rapport de saison- nalité des emplois touristiques**	Part de l'emploi touristique dans l'emploi total
Cher	3 642	99 579	1,5	3,7%
Eure-et-Loir	3 470	129 437	1,4	2,7%
Indre	1 756	71 378	1,7	2,5%
Indre-et-Loire	8 019	205 284	1,7	3,9%
Loir-et-Cher	4 998	105 320	1,6	4,7%
Loiret	7 781	247 966	1,4	3,1%
Région	29 666	858 965	1,5	3,5%
CA Bourges plus	2 238	53 982	1,5	4,1%
CA Chartres	1 880	51 200	1,3	3,7%
CA Châteauroux	790	34 782	1,5	2,3%
Ca Tours Plus	5 123	128 647	1,5	4,0%
CA Blois Agglopolys	2 007	45 619	1,6	4,4%
CA Orléans	4 582	144 630	1,3	3,2%
La Loire à Vélo en région Centre	14 031	360 156	1,6	3,9%
Val de Loire complet	17 485	474 768	1,6	3,7%
PNR Perche	627	26 364	1,6	2,4%
PNR Loire Anjou Touraine	2 355	49 225	1,8	4,8%
Sologne	2 257	36 012	1,5	6,3%
France métropolitaine	1 045 082	22 711 730	1,6	4,6%

Source: Insee Dads 2009, en partenariat avec le CRT Centre-Val de Loire

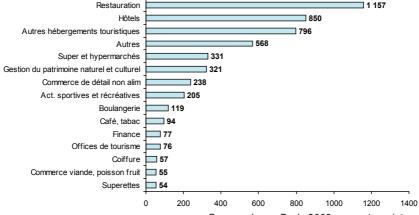
** effectif mensuel maximum divisé par l'effectif mensuel minimum

Effectif mensuel des emplois touristiques en Loir-et-Cher en 2009



Source : Insee Dads 2009, en partenariat avec le CRT Centre-Val de Loire

Les emplois salariés touristiques par activité en Loir-et-Cher en 2009 (effectifs moyens annuels)



Source: Insee Dads 2009, en partenariat avec le CRT Centre-Val de Loire

^{*} Le tourisme en région Centre,un potentiel d'emplois à valoriser Insee Info Centre n°181 - Octobre 2012. Rappelons que cette étude ne permet de comparaisons ni dans le temps ni avec les départements situés hors région.

Près de 3 500 emplois dans les activités caractéristiques du tourisme

- > Si on s'en tient aux activités caractéristiques du tourisme, telles que définies par la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services), le Loir-et-Cher comptabilisait près de 3 500 emplois fin 2010. Rappelons que cette définition prend en compte les secteurs de l'hébergement et de la restauration mais ignore les activités des sites touristiques.
- > Cela représentait 4,5 % du total des emplois salariés du secteur privé. C'est davantage que dans les autres départements de la région Centre (3,7 % en moyenne) mais un peu moins que dans l'ensemble de la France (5,2 %).
- > Signalons que cette proportion est favorisée par la présence de Center Parcs ; sans cet établissement elle demeurerait malgré tout supérieure à la moyenne régionale.
- > Selon ce critère, le Loir-et-Cher occupe le 39^{ème} rang des départements français. Il paraît toutefois très bien positionné si on le compare aux départements ne disposant pas de massif de haute montagne ni façade maritime.
- > Toujours selon cette définition, le tourisme se hisse au 5ème rang des secteurs d'activité économique du département, devant l'industrie automobile ou agroalimentaire. Ce classement est issu de l'exploitation des données Pôle Emploi au niveau de la nomenclature d'activités en 88 postes.
- > Il est créateur d'emplois : gain de 622 salariés en 16 ans, soit une progression de 22 % bien supérieure à celle de l'ensemble des activités économiques (+ 11 %).
- > Il est fortement concentré géographiquement en Vallée de la Loire et en Sologne. Les communes de Blois et Chaumont-sur-Tharonne se partagent 40 % des effectifs salariés du tourisme.

Les activités caractéristiques du tourisme

Héber	gemen
Hôtels	

Hôtels et hébergement similaire 55.10Z

55.20Z Hébergements touristiques et autres héberge

ments de courte durée

55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravane ou

véhicules de loisirs

79.12Z

Restauration traditionnelle 56.10A 56.10B Cafétérias et autres libres-services 56.10C Restauration de type rapide 56.30Z Débits de boissons

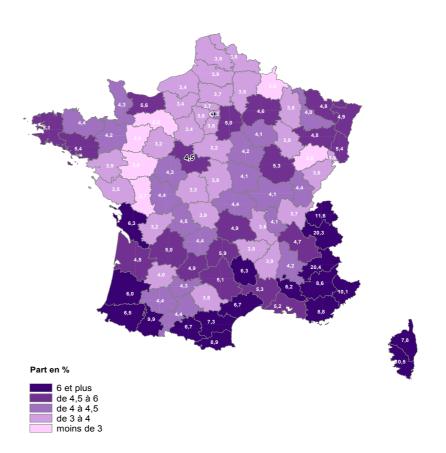
Autres activ

49.396 Téléphériques et remontées mécaniques Activités des agences de voyages 79.11Z

Activités des voyagistes 79.90Zp Autres services de réservation et activités

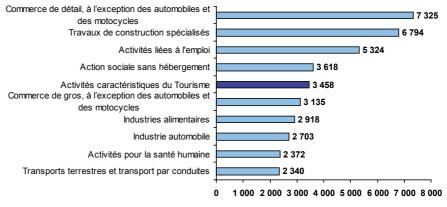
connexes

96.04Zp Entretien corporel Part des activités caractéristiques du tourisme dans l'emploi salarié du secteur privé selon le département



D'après sources : Pôle emploi - Observatoire - Données 2010 provisoires (base corrigée)

Principaux secteurs d'activités du Loir-et-Cher selon le nombre d'emplois salariés du secteur privé en Loir-et-Cher au 31 décembre 2010 (nomenclature en 88 postes)



Nombre d'emplois salariés du secteur privé

D'après sources : Pôle emploi - Observatoire - Données 2010 provisoires (base corrigée)

L'emploi dans les sites touristiques : une approche par enquête

- > Les plus gros employeurs du département sont par ordre décroissant en période de pointe le Zooparc de Beauval (310 emplois), le Domaine de Chambord (170), le Domaine de Chaumont-sur-Loire (132) et les 3 sites regroupés de Blois (Château royal de Blois, Son et Lumière, Maison de la magie 90 emplois).
- > Les châteaux et monuments génèrent 260 emplois. Cet effectif est multiplié par 1,6 en haute saison et s'établit environ à 416 personnes.
- > Les musées et les maisons à thème emploient une soixantaine de personnes, principalement des salariés. En période estivale, ce volume approche 80 emplois. La saisonnalité des maisons à thème est légèrement plus prononcée à l'exemple de la Maison des Etangs à Saint-Viâtre, de la Maison de la Loire ou la Maison du Braconnage dont les postes sont doublés en pleine saison.
- > Le poids des saisonniers est particulièrement élevé dans les parcs et jardins (61 %) et les autres sites touristiques (55 %). Sont classés dans ces deux dernières rubriques, le Festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire et le ZooParc de Beauval qui emploient en période de pointe 245 saisonniers.
- > Les activités de loisirs sportifs emploient 65 permanents et 73 saisonniers. Ces derniers sont concentrés essentiellement sur les bases de loisirs nautiques, les golfs, les activités aéronautiques comme les vols en montgolfières ou ULM, etc.
- > A ces effectifs, on peut ajouter les 68 permanents et 42 saisonniers qui travaillent dans les **activités de nature et de randonnées**: tourisme fluvial, randonnées équestres, pédestres, cyclotouristiques et loueurs de vélo...
- > Plus du tiers des répondants ont indiqué fonctionner avec au moins un bénévole. Cela s'explique en partie par le statut juridique associatif de nombreux sites ou activités touristiques.
- > Les bénévoles apparaissent par exemple particulièrement nombreux dans l'organisation de certaines manifestations ou festivals (« Les Nuits de Sologne », « Les Journées gastronomiques de Sologne », « le Spectacle nocturne à Talcy »...). Ils œuvrent aussi dans certains sites touristiques comme le « Train touristique de la vallée du Loir », la « Découverte de la Loire en bateau traditionnel au départ de Blois », la « Maison des Etangs », la « Maison du Braconnage » ou celle « du Cerf », etc.

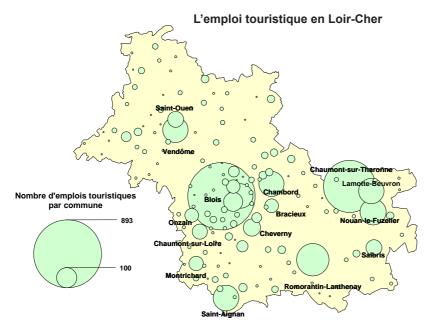
Comme cela a été indiqué, les activités caractéristiques du tourisme n'incluent pas les **monuments et sites touristiques** pourtant pourvoyeurs eux-mêmes de nombreux emplois. Pour y remédier, **une enquête** a été effectuée auprès d'eux à l'initiative du CDT et de l'Observatoire. Elle a permis de recenser les postes qu'ils génèrent, permanents ou non. Les données présentées ici, bien que très significatives, ne sont, par conséquent, pas exhaustives.

- 88 réponses ont pu être exploitées. Ces sites touristiques génèrent plus de 3,3 millions d'entrées soit 72 % du total comptabilisé dans l'ensemble des sites, activités et manifestations touristiques du département.
- > 823 permanents et 639 saisonniers sont employés dans les principaux sites, activités et manifestations touristiques du département.
- > Près de 1 500 personnes en période de pointe toutes catégories d'emploi confondues et plus d'un millier de bénévoles mobilisés.

Recensement des emplois dans les principaux sites, activités et manifestations touristiques en 2012

	Nb de ré- pondants	Nb d'entrées en 2012 (ou 2011 si non communiqué en 2012)	Effectif permanent	Effectif en période de pointe	Part des saisonniers en période de pointe (en %)	Béné- voles
Châteaux et monuments (dont les 3 sites regroupés de Blois : Château royal de Blois, Son et Lumière, Maison de la magie)	15	1 507 046	260	416	38 %	8
Autres sites touristiques (dont Zooparc de Beauval)	2	1 007 186	140	310	55 %	100
Spectacles et manifes- tations (dont Generali Open de France)	7	1	129	214	40 %	468
Loisirs sportifs	16	1	65	138	53 %	30
dont golfs	3	1	28	36	22 %	0
dont loisirs aéronautiques	4	/	12	56	79 %	0
Parcs et jardins (dont le Festival des Jardins de Chau- mont-sur-Loire)	4	255 604	52	134	61 %	1
Activités nature et randonnées	15	/	68	110	38 %	371
dont tourisme fluvial	5	1	24	36	33 %	81
Terroir et dégustation	10	1	49	63	22 %	19
Musées	12	1	44	55	20%	16
Maisons à thème	7	1	16	22	27 %	37
Ensemble des répondants	88	3 270 617	823	1 462	44 %	1 050

Source: Enquête Observatoire / CDT



Sources: Enquête Observatoire / CDT - Pôle emploi - Observatoire - Données 2010 provisoires (base corrigée)

Précisions méthodologiques

Une estimation délicate

Deux méthodes principales de comptabilisation sont utilisées pour rendre compte de l'emploi salarié du secteur.

L'emploi touristique est traditionnellement suivi à travers un panel d'activités dites «caractéristiques du tourisme». Les principales sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les agences de voyages (cf. page 3)... C'est cette définition qui est utilisée par la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) pour l'élaboration des statistiques du Tourisme. Elle permet un suivi annuel à travers les emplois salariés du secteur privé et une comparaison entre territoires (Source Pôle Emploi). C'est la raison pour laquelle elle est retenue par l'Observatoire pour estimer l'emploi touristique départemental.

L'INSEE a mis au point une autre méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme (« kit national ») à partir des données issues des DADS (déclarations annuelles des données sociales). Reposant sur un principe différent, elle est axée sur deux critères : l'orientation touristique des communes et le caractère plus ou moins touristique des secteurs d'activité.

Ces derniers ont été partitionnés en **5 groupes** en fonction de leur lien avec le tourisme : activités 100 % touristiques, activités fortement touristiques, activités moyennement touristiques, activités faiblement touristiques et activités non touristiques.

Les communes ont également été classées en fonction de leur niveau d'équipement pour le tourisme, à partir d'indicateurs comme l'emploi dans la restauration, la capacité en restaurants, la capacité en hôtels, la capacité en campings, la densité de résidences secondaires et la présence d'un site touristique. On obtient ainsi 3 types de communes : bien, moyennement ou peu équipées pour le tourisme.

En fonction du type de commune et du groupe d'activité, l'emploi touristique est constitué de tout ou partie de l'emploi salarié selon le tableau ci dessous. Ainsi dans les activités totalement dédiées au tourisme (hôtels, campings, offices de tourisme), tous les emplois sont comptabilisés comme touristiques, quel que soit le type de communes. Pour d'autres activités comme la restauration ou le commerce alimentaire, c'est le surplus d'emplois lié à la présence de touristes qui est pris en compte (emploi saisonnier et/ou partie de l'emploi permanent suivant la catégorie de communes).

Règles de détermination de l'emploi salarié touristique selon le type d'activité et le type de commune

	Type de commune		
Type d'activité	Commune bien équipée pour le tourisme	Commune moyennement équipée pour le tourisme	Commune peu équipée pour le tourisme
100 % touristique (ex: hôtellerie, camping, etc.)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex : restauration, boulangerie, café- tabac, etc.)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex : supermarchés, hypermarchés, etc.)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (ex : commerces de détail habillement, etc.)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex : industrie, etc.)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Tableau de comparaison des méthodes

	Les activités dites «caractéristiques du tourisme »	Méthode utilisée pour l'étude de l'Insee
Résultats	3 458 emplois	4 998 emplois
Période concernée	Au 31 décembre	En moyenne sur l'année
Dernière donnée disponible	2010	2009
Source	Pôle Emploi – Emploi salarié du secteur privé (données provisoires)	Insee DADS 2009, en partenariat avec le CRT Centre-Va de Loire
Méthode	Mesure l'emploi dans les principales activités que sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les téléphériques et remontées mécaniques, les agences de voyages et le transport de voyageurs.	
Apports	Permet un suivi annuel à travers les em- plois salariés du secteur privé et une com- paraison entre territoires.	Prise en compte du surplus d'emplois lié à la pré- sence de touristes (dans les commerces par exemple)
Limites	Ne prend pas en compte la gestion du patrimoine et l'emploi dans les com- merces. Nécessite parfois des corrections.	dans le temps possible. Commande spécifique du CRT





Directeur de la publication : Alain QUILLOUT Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627 Publication électronique